Regitre 1

Des Baptemes, Mariages & Sepultures de la Paroisse de Ste Anne D'Argyle Diocèse de Quebec 1807.

B. Alexandre Babin 1

Le trente Août mil huit cens Sept JePretre sousignéai supplié les cérémonies du Baptême à Alexandre né le seize de Mars decette même année du légitime Marriage entre Joseph Babin lejeune & Marguerite Pottier de cette Paroisse en presence du pere &de la mere del'enfant qui m'ont declaré quevu mon absence ils avoient fait ondoyer leur enfant par Pierre Muice leur voisin & m'on enoutre assuré qu'ils n'entretenoient aucun doute sur lavalidité de cet ondoyement. LeParain aété Luc Babin representé parDominique Boudreau & La Maraine aété Marguerite Babin de cette Paroisse aussi tous ont declaré nesavoir pas signer excepté le pere del'enfant. Joseph babin Sigogne$_{pre}$

B. Cyrille Miuce 2

Le trente Aout mil huit cens sept je Prètre Soussigné ai suppilée les cérémonies du Baptême à Cyrille né le dix huit de juillet de cette même année du légitime Mariage entre Paul Miuce & Marie Le Blanc de cette Paroisse enprésence delamere del'enfant que m'a declaré que vu mon absence elle avoit fait ondoyer son enfant par Pièrre son oncle & son voisin & qu'elle n'entretenoit aucun doute sur la validité de cet ondoyment. LeParain aété Antoine François Richard & la Marraine aété Scholastique Surete fille de Paul Surete aussi decette Paroisse lesquels ont declaré nesavoir pas ecrire excepté le Parain Antoine Richard Sigognepre

B. Joseph Mathurin Boudreau 3

Le trente Août mil huit cens Sept a été parmoi Prêtre Soussigné bäptisé Joseph Mathurin né le Seize de Novembre del'annèe precé dente du legitime Marriage entre Amable Boudreau & Monique Duon de cette Paroisse Le Parain aété Anselme Pothier & la Maraine Théotiste Pothier fils & fille d'amand Pothier aussi de cette Paroisse La Marraine a declaré ne savoir pas écrire Amable Boudreau A.N.S Potier Sigognepre

B. Marie Julie Doucet 4

Le trente août mil huit cens Sept aété par moi Prêtre Soussigné Baptisee Marie Julie née le premier jour de Juin decette même du mariage puremt. civil étant contracté devant un Magistrat Seulement au Second degré d'une double consanguinité sans dispense de l'Eglise entre Joseph Doucet Lejeune & Natalie Miuce de cette Paroisse enprésence dela mere del'enfant. Le Parain aété Jacques Amirault lejeune & La Maraine Marie-Venerante Frontain fille Domestique aussi decette Paroisse Lesquels ont declaré ne savoir pasécrire

S. Anne Miuce 1

Le 1er Septembre mil huit cens sept a paru devant moi Jean Cottereau qui m'a declaré que le dixsept Mars decette même ^{année}, jour dela Pentecôte avoit été inhumé dansle cimetiere de cette Paroisse Le corps D'Anne Miuce ensonvivant épouse de Pierre Hénard de cette Paroisse decedée dujour precedent ageé d'environ 78 ans. l'Inhumation s'est fait en présence du dit Jean Cottereau son gendre D'Isidore Doucet aussi son gendre, de Charles